

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Service National de Promotion de la Santé

PLAN DE COMMUNICATION DU PROJET D'APPUI A LA MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX DANS LES ETABLISSEMENTS DE SOINS EN REPUBLIQUE DE GUINEE

Elaboré en Avril 2022

Revu en mars 2023

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
I-CONTEXTE et JUSTIFICATION.....	5
II- LES CIBLES : Les cibles suivantes sont concernées.....	6
Pour les prestataires :.....	6
Pour les usagers :.....	6
Pour la communauté :.....	6
III- OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION.....	6
Prestataires de service.....	6
Les Usagers :.....	6
Communauté.....	7
IV-AXES :.....	7
Au niveau des prestataires : l’axe principal utilisé sera les Médias à travers :.....	7
V-LANGUE :.....	7
VI-CANAUX :.....	7
Prestataires :.....	7
Usagers :.....	7
Communauté :.....	8
VII-SUPPORTS.....	8
VIII. Typologie des médias en Guinée.....	8
8. 2. Les Radios Communautaires ou radios rurales :.....	8
8.4. Les radios écoles.....	8
8.5. La presse en ligne privée et publique.....	9
IX - MESSAGES DE COMMUNICATION (voir les messages dans le livret).....	9
X- PLAN DE SUIVI – EVALUATION.....	10
XI. Plan d’action opérationnel et budget pour la période de 2023 -2024.....	15
Conclusion.....	21

REMERCIEMENTS

Nos remerciements

- Le Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique pour les efforts au service de la population
- Le Service National de Promotion de la Santé et la DNEHPP pour leur contribution et l'expertise apportée dans l'élaboration du plan de communication
- Le partenaire technique et financier Expertise France pour son appui constant au gouvernement de la République de Guinée en général et au Ministère de la Santé en particulier
- Les facilitateurs pour la qualité de l'encadrement ;
- Les participants pour leur disponibilité et le sérieux accordé à cette importante activité pour l'atteinte des objectifs de l'atelier ;
- Toutes les parties prenantes (l'ANSS, les PTF, ONG, la société civile, l'association des journalistes en Santé et la Croix Rouge Guinéenne)

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement

ANSS : Agence nationale de Sécurité Sanitaire (Conakry)

RECO : Relais Communautaire

ASC : Agent de Santé Communautaire

BSD : Bureau de la Stratégie et du Développement (du ministère de la santé guinéen)

CHS : Comité d'Hygiène et de Sécurité

CICID : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

DNEHHS : Direction Nationale des Établissements Hospitaliers et de l'Hygiène des Soins

DNPSC : Direction Nationale de la prévention et de la santé communautaire

DBM : Déchets Biomédicaux

DNHP : Direction Nationale de l'Hygiène Publique

EPI : Équipement de Protection Individuelle

COFIL : Comité de pilotage

FOSA : Formation Sanitaire

COSAH : comité de santé de l'hygiène

IAS : Infection Associée aux Soins

MinSan : Ministère de la Santé

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernemental

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PCI : Prévention et Contrôle des Infections

PCG : Pharmacie Centrale de Guinée

PNDES : Plan National de Développement Economique et Social

PNDS : Plan National de Développement Sanitaire

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SHA : Solution (désinfectant) Hydro-Alcoolique

Twin2H : Projet de renforcement de l'hygiène hospitalière (2015-2018)

WASH: Water Sanitation and Hygiene

I-CONTEXTE et JUSTIFICATION

L'Agence Expertise France est présente en Guinée depuis 2015 dans le secteur de la santé. L'Agence a mis en œuvre un portefeuille de projets post-Ebola sur fonds français et européens, en faveur de la sécurité sanitaire Internationale (lutte contre les maladies à potentiel épidémique, prévention et contrôle des infections en milieu hospitalier, renforcement des capacités des laboratoires). Dans le domaine de la santé, Expertise France met actuellement en œuvre un projet de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, un projet de réorganisation des Urgences hospitalières, développe un projet en faveur du renforcement du système de santé (PASA2) et a démarré la mise en œuvre du projet d'appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soins (PCI).

Le Projet d'appui à la maîtrise du risque infectieux dans les établissements de soins-PCI vise le renforcement de l'efficacité des soins par une action transversale portant sur la prévention et le contrôle des infections, gage d'amélioration de la qualité des soins qui permettra en outre de restaurer la confiance dans le système de santé. L'action mobilisera les différentes parties prenantes d'une bonne gouvernance santé : professionnels, usagers, chercheurs et décideurs en renforçant les supports de redevabilité formels (exemple : mise en œuvre des normes) et informels (exemple : amélioration des connaissances).

En lien avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers la Direction nationale des établissements hospitaliers publics et privés, la Direction Nationale de l'Hygiène Publique et le Service National de Promotion de la Santé, le projet visera à assurer la présence des conditions nécessaires à la PCI en veillant à la qualité et l'efficacité des actions de formation menées, avec la mise à niveau de certains équipements indispensables à la pratique de l'hygiène lors des soins et en soutenant la mobilisation de la société civile ainsi que les capacités du Ministère de la Santé pour communiquer sur la PCI en direction des prestataires, usagers et la communauté. Il s'agira de proposer des solutions pérennes quant à la disponibilité des solutés hydro alcooliques (approvisionnement en intrants, production, logistique voire marketing social).

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le Service National de Promotion de la Santé en collaboration avec Expertise France sous le financement de l'AFD, met en place un plan de communication des activités du projet PCI permettant la mise en œuvre des activités allant dans le sens d'augmenter le niveau de connaissance et renforcer le Changement Comportemental et social en direction des usagers, prestataires et des membres de la communauté particulièrement des trois régions que couvre le projet : Nzérékoré, Kankan et Conakry.

Ainsi, le plan de communication du projet PCI s'adressera aux différentes cibles : (prestataires, usagers et communauté) en vue de susciter un changement social et de comportement en faveur de la PCI et atteindre les objectifs escomptés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique dans l'amélioration de la santé de la population Guinéenne.

II- LES CIBLES : Les cibles suivantes sont concernées

Pour les prestataires :

Les médecins, les infirmiers, les sage-femmes, les pharmaciens, les laborantins, les agents techniques de santé, les hygiénistes, les techniciens de surface, les agents de maintenance, les Directeurs et responsables des établissements hospitaliers, les chefs de service, les surveillants généraux des formations sanitaires, les points focaux PCI, les assistants techniques de district, les ambulanciers, le personnel de l'imagerie médicale et les brancardiers.

Pour les usagers :

Les malades, les accompagnants, les visiteurs et les pratiquants de petits commerces dans l'enceinte de structures de santé.

Pour la communauté :

Les Jeunes, les femmes, les hommes, les leaders religieux, les élus locaux, les OCB, les leaders d'opinion, les COSAH, les ASC et les RECO...
Bref toutes les composantes de la population

III- OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION

Les Objectifs de communication pour les différentes cibles sont entre autres :

Prestataires de service

- ✓ D'ici fin 2024, 80% des prestataires et agents d'entretien dans les zones du projet accepteront de faire le tri à partir de la production des déchets dans les structures sanitaires ;
- ✓ D'ici fin 2024, 90% des prestataires se laveront correctement les mains avant et après chaque acte avec du gel hydroalcoolique dans les structures sanitaires des zones du projet ;
- ✓ D'ici fin 2024, 80% des prestataires dans les zones du projet feront l'hygiène correcte des environnements de soins ;
- ✓ D'ici fin 2024, 90% des prestataires des zones du projet feront un usage correct des EPI dans les structures de soins afin d'éviter la prolifération des infections.

Les Usagers :

Pour les usagers, les objectifs formulés sont les suivants :

- ✓ D'ici fin 2024, 55% des usagers des structures de santé cibles connaissent les mesures d'hygiène à respecter ;
- ✓ D'ici fin 2024, 80% des usagers des structures de santé cibles du projet se lavent systématiquement les mains ;
- ✓ D'ici fin 2024, 90% des usagers des structures de santé cibles du projet jettent les ordures dans les poubelles ;
- ✓ D'ici fin 2024, 100% des usagers des structures de santé cibles utilisent systématiquement les toilettes pour leurs besoins ;

- ✓ D'ici fin 2024, 100% des structures de santé dans les zones cibles utilisent systématiquement les dispositifs de lavage des mains ;
- ✓ D'ici fin 2024, 100% des usagers des structures de santé respectent les mesures d'hygiène avant d'entrer au sein des structures cibles du projet ;
- ✓ D'ici fin 2024, 100% des usagers des structures sanitaires appuyées sont sensibilisés sur le risque infectieux lié à la vente ambulatoire dans les FOSA.

Communauté

Amener 75% de la communauté à un changement social et comportemental en faveur de la prévention des risques infectieux dans les établissements hospitaliers des régions de N'Zérékoré, Kankan et la zone spéciale de Conakry d'ici fin 2024.

IV-AXES :

Au niveau des prestataires : **l'axe principal utilisé sera les Médias à travers :**

- **La radio** : Par la diffusion des messages, spots audio, organisation des tables rondes, émissions interactives ;
- **La Télévision** : consistera à la diffusion des spots visuels, des feuilletons à la télé/radio et sur les clés USB à partir des postes de télévision des salles de staff des hôpitaux préfectoraux
- **Production des affiches**

Au niveau des usagers

L'axe de communication qui se fera à travers les médias de masse (radios et les télévisions)

Au niveau de la communauté :

- Renforcement de capacités des membres de la communauté à travers les messages clés par les ONG ;
- Communication pour le changement de comportement des communautés sur les mesures préventives des maladies
- La diffusion : radios et télévisions,

V-LANGUE :

Prestataires : Comme il s'agit d'une cible purement intellectuelle, la langue utilisée sera le Français

Usagers :

Français, Maninka, Sosso, Pkèlè, Konia

Communauté :

Français, Maninka, Sosso, Pkèlè, Konia

VI-CANAUX :

Prestataires :

Télévisions, radio, presse en ligne, réseau sociaux, communication interpersonnelle, la téléphonie mobile, et affiches

Usagers :

Les médias traditionnels (télévision, radio, affiches, réseaux sociaux)

Communauté :

Les médias de masse, Réseaux sociaux, Les radios, les télévisions.

VII-SUPPORTS

Prestataires :

Affiches, spots audiovisuels, feuillets, communication interpersonnelle.

Usagers

Spots audiovisuels

Communauté

- Spots audios et vidéos
- Les affiches
- T-shirts et casquettes

VIII. Typologie des médias en Guinée.

8.1. Les Radios et Télévisions de service public

Exclusivement constituée de la Radiotélévision guinéenne (RTG) qui est une société publique de production et diffusion de programmes à la radio et à la télévision en république de Guinée basée à Conakry. La RTG comprend deux radios (RKS et la radio nationale) et deux chaînes de télévision : RTG Koloma et RTG Boulbinet.

8. 2. Les Radios Communautaires ou radios rurales :

Ce sont des services de radios de type communautaire ou rural, à but non lucratif. Elles appartiennent à des collectivités décentralisées. Elles sont constituées des radios rurales dirigées par la direction générale des radios rurales. Elles sont au nombre de 35 réparties entre les différentes préfectures de la Guinée.

8.3. Les radios et télévisions privées :

Elles constituent la plus grande catégorie de radio en Guinée émettant sur la bande Fm attribuée au préalable par L'ARPT. Ce sont des chaînes généralistes et sont tributaires de l'aspect commercial qui est vitale pour leur bon fonctionnement. Ce qui se traduit par la vente d'espace publicitaire ou de diffusion de spots. Les émissions thématiques (politique, social, santé ...) y sont présentes.

Les radios et télévisions commerciales privées sont des personnes morales de droit privés majoritairement syndiqués au niveau de l'URTELGUI.

8.4. Les radios écoles

Ce sont des radios privées qui sont la propriété d'école ou d'université. Leurs cibles premières sont les étudiants issus de leurs universités (la radio Koffi Annan, la radio Mercure et la radio de l'ISIC de Kountia).

8.5. La presse en ligne privée et publique

Ce sont des personnes morales de droit privé Guinéen qui mettent en ligne des sites d'information dont la quasi-totalité est hébergé sur des serveurs à l'étranger. Ils ont le même fonctionnement que les radios et les télévisions privées et subsistent essentiellement grâce à l'aspect commercial. C'est le groupe de media le moins structuré. Cependant des groupements d'intérêt essayent d'émerger comme l'AGUIPEL, le REMIGUI. Les agences de presse et fournisseurs de programmes ont pour promoteurs l'Etat. A ce titre, l'on compte l'AGP (Agence Guinéenne de Presse).

8.6. La presse écrite

Nous avons la presse écrite publique avec le quotidien national HOROYA et les associations de la presse écrite privée comme l'AGEPI (l'association guinéenne pour la presse indépendante) et l'AGPE (l'association guinéenne pour la presse écrite)

IX - MESSAGES DE COMMUNICATION (voir les messages dans le livret)

Une base de données des messages a été élaboré et logée dans un livret s'adressant à trois cibles ci-dessous :

- 1. Les usagers,**
- 2. La communauté et**
- 3. Les prestataires.**

X- PLAN DE SUIVI – EVALUATION

Cibles :	Prestataires				
Thématique I	Tri des déchets biomédicaux, lavage des mains, port des EPI, l'hygiène des environnements de soins				
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ D'ici fin 2024, 80% des prestataires dans les zones du projet accepteront de faire le tri à partir de la production des déchets dans les structures sanitaires ; ▶ D'ici fin 2024, 90% des prestataires se laveront correctement les mains avant et après chaque acte avec du gel hydroalcoolique dans les structures sanitaires des zones du projet ; ▶ D'ici fin 2024, 80% des prestataires dans les zones du projet feront l'hygiène correcte des environnements de soins ; ▶ D'ici fin 2024, 90% des prestataires des zones du projet feront un usage correct des EPI dans les structures de soins afin d'éviter la prolifération des infections. 				
Indicateurs retenus	Méthode de calcul (formule de calcul)	Périodicité	Méthode de collecte	Outils de collecte	Responsable
Proportion des prestataires et agents d'entretien évoluant dans les structures pratiquant correctement la bonne gestion et tri des Déchets Biomédicaux	Nombre de prestataires et agents d'entretien évoluant dans les structures pratiquant correctement la bonne gestion et tri des DBM à partir de la production sur le nombre total des prestataires et agents d'entretien observés	Semestrielle	Enquête d'observation	Grille d'observation	SNPS/ DNEHPP/DNHP et EF
	Nombre de prestataires sensibilisés/ Nombre de séances de communication interpersonnelle réalisées en faveur de tous les prestataires des structures sanitaires des zones d'intervention sur la bonne gestion des DBM	Semestrielle	Enquête d'observation ;	Grille d'observation	MSPH (DNEHPP, DNHP SNPS), EF ATN/ATD
Proportion de prestataires sensibilisés à réaliser le lavage correct des mains au niveau des	Nombre de prestataires sensibilisés à réaliser le lavage correct des mains avec du gel hydroalcoolique au niveau des	Semestrielle	Enquête d'observation à	Grille d'observation	SNPS/ DNEHPP, DNHP et EF

20 structures de soins	20 FOSA sur le nombre total des prestataires observés		la tâche ; Enquête sur le nombre de passage (spot audio/visuel) feuilleton)		
Pourcentage des prestataires sensibilisés au respect des mesures d'hygiène des environnements de soins édictés dans les FOSA	Nombre de prestataires sensibilisés au respect des mesures d'hygiène des environnements de soins édictés dans les FOSA/Nombre de structures observées	Semestrielle	Enquête d'observation à la tâche ;	Grille d'observation	SNPS/ DNEHPP, DNHP, EF, ATN, PF-PCI
Proportion des prestataires des zones du projet qui portent correctement les EPI dans les structures de soins afin d'éviter la prolifération des infections	Nombre des prestataires des zones du projet qui portent correctement les EPI/Nombre de prestataires observés	Semestrielle	Enquête d'observation	Grille d'observation ;	SNPS/ DNEHPP, DNHP, EF, ATN, PF-PCI
	Nombre de séances de communication, de causeries sur le port des EPI, réalisées en faveur de tous les prestataires des structures sanitaires des zones d'intervention sur le port des EPI/Nombre de communication prévus	Semestrielle	Enquête sur le nombre de passage (spot audio/visuel, feuilleton)	Grille d'observation	SNPS/ DNEHPP, DNHP, EF, ATN, PF-PCI
Cible	Les Usagers des structures sanitaires				
Thématique I	Respects des mesures d'hygiène dans les structures sanitaires				
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ D'ici fin 2024, 100% des usagers des structures sanitaires appuyées sont capables de citer 3 mesures d'hygiène à respecter ; ▶ D'ici fin 2024, 80% des usagers des structures sanitaires appuyées se lavent systématiquement les mains à 				

	l'entrée de l'hôpital				
Indicateurs retenus	Méthode de calcul (formule de calcul)	Périodicité	Méthode de collecte	Outils de collecte	Responsable
Pourcentage d'usagers sensibilisés au respect des pratiques d'hygiène édictées au niveau des FOSA	Nombre d'usagers capable de cité trois mesures d'hygiène / Nombre d'usagers ayant fréquentés la structure pendant la période de l'enquête	Semestrielle	Enquête	Formulaire	SNPS / EF
Pourcentage des usagers des structures sanitaires appuyées qui se lavent systématiquement et correctement les mains à l'entrée et dans les FOSA	Nombre d'usagers qui se lavent systématiquement et correctement les mains dans la structure / Nombre d'usagers ayant fréquentés la structure pendant la période de l'enquête	Semestrielle	Enquête	Grille d'observation	SNPS / EF
Pourcentage des usagers des structures sanitaires appuyées qui utilisent systématiquement et correctement (tri) les poubelles dans les FOSA	Nombre d'usagers qui utilisent systématiquement et correctement les poubelles dans la structure / Nombre d'usagers ayant fréquentés la structure pendant la période de l'enquête	Semestrielle	Enquête	Grille d'observation	SNPS / EF
Pourcentage d'usagers sensibilisés sur le risque infectieux lié à la vente dans les FOSA	Nombre de vendeurs ou vendeuses ambulatoires sensibilisés au risque infectieux lié à la vente dans les FOSA / Nombre de vendeurs ayant fréquenté la structure pendant la période de l'enquête	Semestrielle	Enquête	Formulaire	SNPS / EF
Pourcentage d'usagers sensibilisés au respect des pratiques d'hygiène édictées au niveau des FOSA	Nombre d'usagers capable de cité trois mesures d'hygiène / Nombre d'usagers ayant fréquentés la structure pendant la période de l'enquête	Semestrielle	Enquête	Formulaire	SNPS / EF

Pourcentage des usagers des structures sanitaires appuyées qui se lavent systématiquement et correctement les mains à l'entrée et dans les FOSA	Nombre d'usagers qui se lavent systématiquement et correctement les mains dans la structure / Nombre d'usagers ayant fréquentés la structure pendant la période de l'enquête	Semestrielle	Enquête	Grille d'observation	SNPS / EF
Pourcentage des usagers des structures sanitaires appuyées qui utilisent systématiquement et correctement (tri) les poubelles dans les FOSA	Nombre d'usagers qui utilisent systématiquement et correctement les poubelles dans la structure / Nombre d'usagers ayant fréquentés la structure pendant la période de l'enquête	Semestrielle	Enquête	Grille d'observation	SNPS / EF
Cible	La communauté				
Thématique	Respects des mesures d'hygiène dans les structures sanitaires				
Objectifs spécifiques	Amener 75% de la communauté à un changement social et comportemental en faveur de la prévention des risques infectieux dans les établissements hospitaliers des régions de N'Zérékoré, Kankan et la zone spéciale de Conakry d'ici fin 2024.				
Indicateurs retenus	Méthode de calcul (formule de calcul)	Périodicité	Méthode de collecte	Outils de collecte	Responsable
% de la population sensibilisés à réaliser le lavage correct des mains au niveau communautaire	Proportion de la population des communautés ayant adhéré à la pratique des mesures d'hygiène des mains/Total des populations ayant été sensibilisé	Semestriellement	Enquête	Questionnaire de collecte	Chargé suivi-évaluation du projet et SNPS
Nbre spots audiovisuels (diffusés sur les principales radios et télévision)	Nombre de spots audiovisuels diffusé/ Nombre d'émissions planifiées	Semestriellement	Rapport de diffusion	Questionnaire de collecte	Chargé suivi-évaluation et SNPS

Nombre de supports produits	Nombre de supports produits et distribués/ Nombre Total de supports produits	Trimestre 3 2022	Enquête	Questionnaire de collecte	Chargés suivi-évaluation et SNPS
Nombre de médias qui diffusent semestriellement les spots audiovisuels promouvant un domaine de la PCI	Nombre de médias/ Nombre de total médias prévus par le projet	Semestrielle	Enquête	Questionnaire de collecte	Chargés suivi-évaluation et SNPS

XI. Plan d'action opérationnel et budget pour la période de 2023 -2024

N°	INDICATEURS	ACTIVITES	RESULTATS	RESPONSABLE	BUDGET		CHRONOGRAMME				OBS	
							2023		2024			
					2023	2024						
1	Proportion des prestataires et agents d'entretien évoluant dans les structures pratiquant correctement la bonne gestion et tri des Déchets Biomédicaux	Produire 200 affiches sur le tri de déchets biomédicaux par hôpital préfectorale dans les 20 FOOSA	90% des prestataires des structures sanitaires dans les zones du projet acceptent de faire le tri des déchets biomédicaux à partir de la production d'ici fin 2024	Exp. Com. Projet PCI/EF ; SNPS ; DNEHPP, DNHP	190 000 000	0	X					
		Disséminer 200 affiches sur le tri des déchets biomédicaux dans les 20 FOOSA			7 200 000	0			X	X		
		Produire un spot audio sur le tri des déchets biomédicaux			1 500 000	0		X			X	
		Diffuser un spot audio sur le tri des déchets biomédicaux 1 fois par jours dans une radio locale par préfecture et à la RTG pour la zone spéciale de Conakry pendant six mois ;			67 500 000	67 500 000			X		X	

		Diffuser un feuilleton sur le tri des déchets biomédicaux une fois par mois pendant six mois soit trois par an à la RTG			112 500 000	112 500 000			X	X					
2	% de prestataire sensibilisés à réaliser le lavage correct des mains au niveau des structures de soins	Produire 500 affiches sur le lavage correct des mains pour les 20 FOSA	D'ici fin 2024, 100% des prestataires dans les structures sanitaires des zones du projet se lavent correctement les mains avant et après chaque acte	ATN Point focal PCI des structures sanitaires	47 500 000	0			X						
		Disséminer 100 affiches sur le lavage correct des mains dans les 20 FOSA		Exp. Com/ EP; ATN PCI	3 600 000	PM				X	X				
		Diffuser un spot audio sur le lavage correct des mains dans une radio locale par préfecture et la RTG pour la zone de Conakry deux fois par jour pendant six mois.		Exp. Com Expertise France	67 500 000	67 500 000				X	X				
		Diffuser un feuilleton vidéo sur le lavage des mains une fois par jour lors des staffs dans les 20 FOSA		Exp. Com Expertise France	3 000 000	0				X					
		Créer une plateforme WhatsApp pour partager des messages sur la PCI pour les 20 FOSA		Exp. Com Expertise France	0	0									

3	% des prestataires des zones du projet qui portent correctement les EPI dans les structures de soins afin d'éviter la prolifération des infections	Produire 100 affiches sur le port correct des EPI pour les 20 FOSA des zones du projet	D'ici fin 2023, 90% des prestataires des zones du projet font un usage correct des EPI dans les structures de soins afin d'éviter la prolifération des infections	Chef de projet PCI/EF, SNPS	190 000 000	0			X							
		Disséminer 500 affiches sur le port correct des EPI dans les structures de soins dans les 20 FOSA des zones du projet		Chef de projet PCI/EF, SNPS	PM	PM			X	X						
4	% des prestataires sensibilisés au respect des mesures d'hygiène des environnements de soins édictés dans les FOSA	Confectionner et distribuer 500 affiches sur l'entretien des locaux par structure dans les 20 FOSA des zones d'intervention du projet	D'ici fin 2023, 80% des prestataires dans les zones du projet respect l'hygiène correcte des environnements de soins	Chef de projet PCI/EF	90 000 000	0			X							
		Produire un spot vidéo sur le respect de l'hygiène environnementale à travers deux structures de référence via la RTG		Expert Com. projet PCI/EF	2 500 000	0			X							
5	Pourcentage d'usagers sensibilisés au respect des pratiques d'hygiène édictées au niveau des FOSA	Produire des spots audios en 5 langues sur 11 thématiques (lavage des mains, utilisation des toilettes, propreté des locaux et le tri des déchets...)	75% d'usagers sensibilisés au respect des pratiques d'hygiène édictées au niveau des FOSA	SNPS/EF	48 000 000	0			X	X						

		Produire des spots vidéo en Français sur 3 thématiques (lavage des mains, utilisation des toilettes, propreté des locaux et le tri des déchets)		SNPS/EF	72 000 000	0		X	X								
		Confectionner des outils de communication (affiches, spots audiovisuels) sur les 11 thématiques (lavage des mains, utilisation des toilettes, propreté des locaux et gestion des déchets)		SNPS / Expertise France	20 000 000			X									
6	Pourcentage des usagers des structures sanitaires appuyées qui se lavent systématiquement les mains à l'entrée des FOSA	Produire des spots audios en 5 langues qui démontrent les techniques de lavage des mains,	D'ici fin 2023 75% des usagers des structures sanitaires appuyées se lavent systématiquement les mains à l'entrée des FOSA	SNPS / Expertise France	48 000 000			X	X								
		Produire des spots vidéo en Français qui démontrent les techniques de lavage des mains,		SNPS / Expertise France	72 000 000	0			X	X							
7	Pourcentage des usagers des structures sanitaires appuyées qui utilisent systématiquement et correctement (tri) les poubelles dans les	Produire des spots audios en 5 langues qui expliquent les techniques de l'utilisation correcte des poubelles (tri des déchets)	D'ici fin 2023 75% des usagers des structures sanitaires appuyées utilisent systématiquement et correctement	SNPS / Expertise France	48 000 000			X	X								

	FOSA	Produire des spots vidéo en Français qui démontrent les techniques de l'utilisation correcte des poubelles (tri des déchets)	(tri) les poubelles dans les FOSA	SNPS / Expertise France	72 000 000			X	X								
8	Pourcentage d'usagers sensibilisés sur le risque infectieux lié à la vente dans les FOSA	Confectionner des affiches sur l'interdiction de la vente ambulatoire dans les FOSA	D'ici fin 2023 100% des usagers des structures sanitaires appuyées sont sensibilisés sur le risque infectieux lié à la vente ambulatoire dans les FOSA	SNPS / Expertise France	10 000 000			X									
		Produire des spots audios en 5 langues sur le risque infectieux lié à la vente ambulatoire dans les FOSA		SNPS / Expertise France	48 000 000	0		X	X								
9	Nombre de spots vidéo diffusés sur les réseaux sociaux	Développer un partenariat avec les réseaux sociaux pour la diffusion des spots vidéo sur les techniques de lavage simple des mains	Les bonnes pratiques sont diffusées via réseaux sociaux	SNPS/ Expertise France	54 000 000	108 000 000			X								Le partenariat avec les réseaux sociaux
10	Nombre de spots vidéo diffusés pour les 2 chaînes d'ici fin 2023	Diffuser des spots vidéo dans 2 chaînes (RTG, ESPACE) à Conakry	Les spots sont diffusés sur les bonnes pratiques d'hygiène	SNPS/ Expertise France	135 000 000	270 000 000			X	X	X	X	X	X			

11	Nbre d'émissions (enregistrées, interactives, jingle et feuillets) diffusées sur les principales radios	Organiser des émissions délocalisées dans les communautés difficiles d'accès via radios mobiles communautaires	Les populations des zones enclavées ont des informations sur les bonnes pratiques d'hygiène	SNPS	176 820 000	353 640 000		X	X	X	X	X	X			
		Signé un contrat avec la direction de la radio rurale pour la diffusion des spots audios sur la PCI	Les stations de la radio rurale diffusent les spots sur la promotion de la PCI	Expertise France	360 000 000	40 000 000		X								
		Organiser des émissions interactives et tables rondes dans les radios prestataires de Guinée	Les connaissances des communautés sur les pratiques d'hygiène sont améliorées	Expertise France, les points focaux communication et les directeurs des radios	288 000 000	576 000 000			X							
12	Nombre médias qui diffusent semestriellement des spots sur la PCI	Contractualiser avec les media pour la diffusion des spots audio	Les messages de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène sont largement diffusés	SNPS	20 000 000	40 000 000			X		X		X			
13	Nombre de supports de communications produits et distribués	Produire des supports de communication (t-shirts et casquettes)	Les activités de communication sont visibles	SNPS	27 000 000	60 000 000			X							
14	Nbre de SMS reçus par les utilisateurs téléphoniques	Diffuser des messages IVR à travers 1 opérateur téléphoniques (Via Orange)	Les utilisateurs de téléphones sont informés à travers les SMS	SNPS	PM	PM			X	X	X	X	X	X		

Conclusion

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers le Service National de Promotion de la Santé en collaboration avec Expertise France et les autres parties prenantes sous le financement de l'AFD, met en place un plan de communication des activités du projet PCI permettant la mise en œuvre des activités allant dans le sens d'augmenter le niveau de connaissance et renforcer le Changement Comportemental et social en direction des usagers, prestataires et des membres de la communauté particulièrement des trois régions que couvre le projet dont Nzérékoré, Kankan et Conakry.

Il s'adressera aux différentes cibles : (prestataires, usagers et communauté) en vue de susciter un changement social et de comportement en faveur de la PCI et atteindre les objectifs escomptés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique dans l'amélioration de la santé de la population Guinéenne.

Cette dernière version a été revue par toutes les parties prenantes en atelier du 14 mars 2023 en conformité l'évolution budgétaire et le plan global du projet.